



# VERSAILLES

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE SATORY 12 JANVIER 2012

### PRESENTS:

Mme Anne-Marie PERREAUX, Présidente du conseil de quartier  
M. François LAMBERT, Vice-président du conseil de quartier  
M. Michel BERNOT, Maire- adjoint délégué aux questions militaires et à la vie quotidienne à Satory

Capitaine Franck HUSSONNOIS (Gendarmerie / GBGM)	membre
M. Bruno THOBOIS,	membre
Mme Anne-Sophie TISSOT	membre
Mme Annick VANDENABEELE	membre
Capitaine Jean-François BRISSE (Gendarmerie /GIGN)	membre
Mme Jeanine CORMENIER (représentant les commerçants)	

M François de MAZIERES, Maire de Versailles

### Absents excusés :

M. Richard HAMIACHE, (représenté par Mme CORMENIER)	membre
Lieutenant-Colonel Vincent KEDINGER (Armée de Terre / GSBdD)	membre

Le conseil de quartier valide le compte-rendu de la réunion du 13 octobre 2011.

### 1. ORDRE DU JOUR

#### - Intervention de M. le Maire

François de MAZIERES présente un point de situation des perspectives de développement urbain du quartier de Satory ainsi que, dans ce contexte, les grandes lignes d'un projet de protocole, engageant conjointement la Ville et l'Etat, qui sera soumis à l'approbation du conseil municipal du 19 janvier 2012.

Une présentation plus détaillée de ce projet, en présence de Mme Valérie PECRESSE, Ministre du budget et des représentants des autorités militaires concernées (défense et gendarmerie) aura lieu dans le cadre d'une réunion exceptionnelle du conseil de quartier le samedi matin suivant, 14 janvier 2012 (voir CR en annexe jointe).

M. le Maire évoque ensuite les projets d'aménagement de Satory-Ouest qui auront une incidence directe sur l'ensemble du camp militaire : dans le cadre du projet du « Grand Paris », création à l'horizon 2020 d'une gare\* du métro automatique léger desservant le plateau de Satory et le futur cluster de recherche et de développement porté par le pôle de compétitivité Mov'eo, lui-même inclus dans l'opération d'intérêt national (OIN) du plateau de Saclay.

(\* Cette gare sera très probablement implantée à proximité du rond-point de la RD 91).

Cabinet du Maire

- Affaire suivie par : Anne-Marie PERREAUX/François LAMBERT

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

## 2. QUESTIONS DIVERSES

### Voirie zone gendarmerie

Les travaux ont été notifiés aux entreprises, pour un montant de 460 000 euros.

Ils commenceront au printemps, sous maîtrise d'œuvre du SGAP (organisme spécialisé dépendant du ministère de l'intérieur).

Dans l'attente, les trous les plus importants vont être rebouchés rapidement.

### Tri sélectif :

La question du tri sélectif est abordée, la gendarmerie déplorant des problèmes d'incivilité de la part de certains résidants en ce qui concerne le tri et le dépôt des déchets. La mairie met pourtant à disposition des sacs pour le tri sélectif (encore disponibles à l'antenne). Une campagne de sensibilisation par VGP pourrait être organisée dans les écoles auprès des enfants.

### Circulation sur la route des docks :

La circulation augmente considérablement sur la route des docks : les voitures venant de Guyancourt empruntent cette voie pour éviter le bouchon sur la RD et être prioritaires rue du Maréchal Juin.

La zone 30 n'est pas réellement respectée, faute de contrôles de police et la sortie de la résidence de l'Etang devient de plus en plus dangereuse.

Le conseil demande à ce que des aménagements spécifiques soient étudiés (un feu rouge ?) pour ralentir la vitesse à ce niveau.

Le conseil propose d'inviter M. Voitellier, Maire-Adjoint chargé de la voirie et de la sécurité à la prochaine réunion, et d'aller sur place voir les aménagements possibles.

### Marronniers de la route des docks

Les arbres le long de la route des docks (secteur défense) ont fait l'objet d'un bilan phytosanitaire il y a quelques années (services de la ville de Versailles) et il semblerait que ces marronniers soient malades.

Le conseil souhaite être informé des suites données et savoir si ces arbres présentent un danger.

### Centre commercial

La représentante des commerçants souhaiterait qu'un sens unique de circulation soit institué autour du centre commercial et que l'accès en soit interdit aux motos.

Le centre commercial et sa voirie intérieure étant gérés par la société COGEDIM-ALTAREA. La demande sera transmise et étudiée.

L'éclairage du centre est défaillant ; le gestionnaire s'est engagé à le réparer et à changer le candélabre qui menace de tomber derrière le supermarché Franprix.

### Amicale C. Ader-Alizées

Mme Tissot remercie la ville pour la subvention accordée à l'association qu'elle représente.

**PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER**

**JEUDI 12 AVRIL 2012**

**A 20H A L'ANTENNE ADMINISTRATIVE**

**REUNION EXCEPTIONNELLE DU 14 JANVIER 2012**

**en présence de Mme Valérie Pecresse, Ministre du budget, ancien Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, de M. François de Mazières, Maire de Versailles et des représentants des autorités militaires concernées (Armée de Terre et Gendarmerie)**

Mme la Ministre et M. le Maire présentent en avant-première aux membres du conseil de quartier le contenu détaillé du protocole sur Satory qui sera proposé au vote du conseil municipal du 19 janvier 2012.

Il a pour objet de définir, pour une durée de 18 mois, le cadre juridique dans lequel seront conduites, en partenariat entre l'Etat et la Ville de Versailles, les études de faisabilité et d'urbanisme préalables à la réalisation, dans la partie Est du plateau de Satory d'un projet immobilier d'envergure visant à améliorer les conditions de logement des familles de militaires tout en élargissant l'offre en logements étudiants, notoirement insuffisante au regard des besoins croissants.

Ce projet, prévoit, sur un secteur d'environ 13ha concernant les quartiers Fesch, appartenant au Ministère de la Défense, Koufra et Delpal, en zone gendarmerie, la construction d'environ 400 logements étudiants publics/privés ainsi que la réhabilitation de 330 logements gendarmerie.

Une attention toute particulière sera portée à la qualité urbaine du projet, à la préservation des espaces verts et des cours intérieures du quartier Delpal dont le statut militaire sera préservé, ainsi que la chapelle du camp.

L'opération sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat et la ville sera associée à toutes les étapes.